

## Changement de statut de carte de residence

## Par yuba, le 20/11/2008 à 06:28

Bonjour, voici les faits :

Issu d'une famille de 8 enfants dont 6 nés en France donc français.

Après avoir résidé en famille sur le sol français près de 20 ans.

Mes parents décident de repartir définitivement en famille dans leur pays d'origine.

Aprés y avoir résidé quelques années et après le décès de mon père et surtout pour des difficultés d'adaptation mes frères et sœurs somment tous revenu en France à l'exception de 2 de mes soeurs qui résident en algerie toutes deux mariés et vivant dans un autre département que de celui d'où réside ma mère.

Aujourd'hui Ma mère âgée de 67 ans qui partage sa vie entre l'algerie et la France, à ce jour détient une carte de résidence (portant la mention visiteur)quelle renouvelle chaque année que nous lui avons obtenue auprès de la préfecture de BOBIGNY) ce qui lui permet de visiter ces 6 enfants.

Je tiens aussi vous informer quelle perçoit une pension versée par la CNAV qui est de l'ordre de 850 euros et elle détient une couverture sociale.

Or aujourd'hui sont état de santé ne lui permet plus de se déplacer avec autant d'aisance q' autrefois nous voudrions quelle puisse bénéficier d'une carte de résidence de 10 ans. (De type retraité ou autres) ce qui lui permettra de ne plus faire ces voyages très contraignant pour elle.

Ps sa carte expire le 10/12/2008 et donc elle doit encore se présenter à la préfecture pour le renouvellement de sa carte et cela fera la troisième fois.

PS : est ce possible d'obtenir cette carte de 10 ans ? Et j'aimerais connaître les honoraires pour ce type d'affaire si je vous la confiée.

Merci